parmi nous le souvenir d'une belle journée et d'une fructueuse collaboration.

III.

SÉANCE DU 12 MARS 1938.

Président : M. É. MICHON.

Membres présents. — MM. J. Allard, A. Bazouin, H. Bernès, J.-M. Bordenave, A. Boulanger, A. Bourgery, Mlle H. Boyer, MM. V. Buescu, E. Carrette, F. Cauët, M. Chassagnol, J. Collart, A. Cordier, J. Cousin, R. Durand, A. Ernout, L. Ferté, A. Fouilhé, Mlle A. Freté, M. A. Giffard, Mlle A. Guillemin, Mme Jalifier, Mlle Y. James, MM. P. de Labriolle, E. Laterrade, H. Lebègue, V.-H. Leneveu, H. Lévy-Bruhl, E. Lochner, A. Loyen, Mlle A.-M. Malingrey, MM. Ch. Mantoux, J. Marouzeau, G. Mauger, Mgr J. de Mayol de Lupé, MM. J. Mellot, L. Mertz, R. Noiville, Mlle H. Pétré, MM. L. Pichard, A. Pinaud, R. Roux, Ch. Samaran, Mlles A. Tachauer, J. Wuilleumier.

Communications du Bureau.

M. J. MAROUZEAU renseigne la Société sur les arrangements pris pour l'excursion-congrès de Pentecôte, et M. L. HERRMANN apporte diverses informations complémentaires.

M. Marouzeau fait connaître, en outre, à la Société le programme du Congrès Guillaume Budé, qui doit réunir les latinistes à Strasbourg pour les vacances de Pâques.

Communications à l'ordre du jour.

I. — Mgr J. DE MAYOL DE LUPÉ signale l'intérêt des « *Acta martyrum* » *comme source de renseignements pour le langage et les usages du IIe et du IIIe siècle.*

Il y a peu de documents vraiment dignes de foi parmi les *Acta* et les *Passiones martyrum* qui nous ont été conservés. Ceux d'entre eux qui méritent l'épithète de *sincères*, comme les désigne Dom Th. Ruinart, semblent n'avoir pas été suffisamment exploités par savants et érudits : ils sont le plus souvent de vrais tableaux de genre où des scènes de la vie publique nous sont décrites avec les expressions employées dans le langage courant, avec la peinture exacte des mœurs. Par cette remarque, nul n'entendra que sont sous-estimés des travaux tels que ceux de Luchini, Le Blant, Raimbaud, Dom Le Clercq, etc.

Les *Acta Maximiliani*, rédigés en Afrique (295), offrent un excellent exemple des indications que peuvent nous fournir les documents de ce genre. Ce texte éclaire d'une vive lumière ce que furent les rapports de

l'État romain et de la société chrétienne aux trois premiers siècles. La scène décrite est celle d'un enrôlement. Nous y voyons mise en action toute la pratique, en somme fort tolérante, qu'expose Trajan dans sa fameuse lettre à Pline. Nous y saisissons aussi les opinions en cours dans l'Église primitive sur le service dû à l'État, l'acceptation des fonctions publiques et, spécialement, des obligations militaires.

Si la scène présentée est bien, comme il apparaît probable, l'enrôlement d'un *tiro* fils de vétéran, nous aurions là un *hapax* historique d'un très réel intérêt. Nous ne savons rien, en effet, du mode selon lequel les conscrits étaient incorporés dans ces *vexilla tironum* dont l'existence nous est plusieurs fois signalée.

Au point de vue linguistique et philologique, nos *Acta* ne sont pas non plus à mépriser. Sont à signaler les expressions *bonus tiro* ; *quoniam probabilis est*, les termes *incumetur*, *aduocatos*, *signetur*, *accipio signaculum*, *socer comitatus*, *officium*, *sternere nomen*.

La sentence de mort qui est portée par Dion contre Maximilien est en contradiction avec ce que nous dit Arrius Menander (*Dig.*, XLIX, XVI, 4) et paraît prouver que les règles tracées par Trajan dans sa lettre à Pline sont toujours en vigueur.

Il y aurait lieu de discuter aussi la présence du *praepositus Caesariensis* dans une affaire qui se déroule en Numidie.

Non seulement les *Acta sincera* et les *Passiones* authentiques sont une mine précieuse de renseignements, mais encore convient-il de ne pas négliger les autres récits de ce genre, même les plus falsifiés, par exemple les *Acta Caeciliae*. Sous nombre de textes apocryphes se cachent les traces non douteuses d'un texte ancien authentique.

— Le texte étudié en séance, dont des copies dactylographiées permettent à l'auditoire de suivre ligne à ligne l'exégèse, donne lieu à diverses observations de MM. Ernout, de Labriolle, Michon. M. Michon appelle en particulier l'attention sur le problème de la localisation de la scène décrite (Maurétanie Césarienne ou Numidie?) et par voie de conséquence sur le sens à donner au titre de « praepositus Caesaris ».

II. — M. J. Marouzeau cherche à établir *par quel processus le verbe latin a passé de la place finale à l'intérieur de la phrase.*

Il faut d'abord tenir compte des faits étudiés dans un fascicule précédent de la *Revue des Études latines*, t. XV, p. 275 et suiv. : dans certaines conditions, le verbe est appelé à la place initiale, et le type de phrase *timet omnia* peut être considéré comme l'amorce du type *ille timet omnia.*

Mais d'autres actions peuvent être invoquées : le verbe, qui n'est attaché particulièrement à aucun terme de la phrase, présente de ce fait une

certaine autonomie qui le prédispose à se déplacer sans conséquence : la langue utilise cette mobilité soit pour les besoins de l'expression (ainsi elle loge le verbe entre des appartenants pour réaliser une mise en relief par disjonction : *tu tuom-retine-morem*), soit pour satisfaire à certaines exigences de l'énoncé (ainsi diverses formes verbales sont prédestinées par leur forme métrique à occuper la place pénultième soit dans le vers, soit à la clausule).

— M. A. Bazouin demande si des considérations logiques ne peuvent pas être invoquées. M. Marouzeau ne le pense pas : la phrase réalise le type de présentation le plus propre à mettre l'interlocuteur ou le lecteur dans l'état d'esprit que souhaite l'auteur de l'énoncé ; c'est affaire de psychologie plus que de logique ; en fait, seule la comparaison objective des différents types d'énoncé, interprétée en fonction des données linguistiques, conduit à des résultats.

— Dans une conversation hors séance, M. A. Loyen demande comment les raisons de déplacement invoquées, qui sont surtout d'ordre artistique, ont pu agir sur la langue parlée, où nous observons le triomphe de l'ordre nouveau. M. Marouzeau répond qu'il s'est attaché à mettre en lumière les facteurs qui ont pu agir sur la langue écrite, parce que ce sont les plus aisément décelables. La langue parlée échappe en grande partie à nos investigations ; toutefois, on peut considérer comme ayant été particulièrement agissante la recherche de l'expressivité, qui a appelé le verbe de la finale à l'initiale. L'essentiel est de constater que sur ce point, alors que si souvent langue littéraire et langue parlée sont en concurrence, l'une et l'autre ont subi des actions ou communes ou parallèles, d'où la rapidité de l'évolution.

IV.

SÉANCE DU 14 MAI 1938.

Président : M. P. de Labriolle.

Membres présents. — MM. J. Allard, J. Andrieu, J. Bayet, E. Benveniste, H. Bernès, J.-M. Bordenave, Boucoiran, Mlle H. Boyer, MM. V. Buescu, E. Carrette, P. Collinet, H. Desgranges, R. Durand, A. Ernout, Mlle J. Ernst, M. L. Ferté, Mlle A. Guillemin, Mme Jalifier, Mlle Y. James, MM. V.-H. Leneveu, E. Lochner, A. Loyen, Mlle J.-M. Malingrey, M. J. Marouzeau, Mgr J. de Mayol de Lupé, MM. J. Mellot, L. Mertz, R. Noiville, Mlle H. Pétré, MM. L. Pichard, A. Piganiol, M. Poëte, M. Pointeau, Ch. Samaran, Mlle A. Tachauer, M. F. Tailliez, Mlles H. Veil, H. et J. Wuilleumier, M. J. Zeiller.